Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 17 (1881)

Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL 15 FÉVRIER 1881

XVIIe Année. *N° 4.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Le Comité de la Société pédagogique vaudoise. — Différence entre le professorat académique ou universitaire, et l'enseignement de l'école normale. — Congrès international de l'Enseignement à Bruxelles (suite). — Comment doivent être pratiquées les excursions scolaires. — Nécrologie. — Bibliographie. — Partie pratique. — Ephémérides pédagogiques.

Le Comité de la Société pédagogique vaudoise

A TOUS LES INSTITUTEURS VAUDOIS, ET SPÉCIALEMENT AUX PRÉSIDENTS DES CONFÉRENCES DE CERCLES ET DE DISTRICT.

Chers collègues,

Est-ce à tort ou à raison, mais nous avons eu la crainte que le sujet mis officiellement à l'étude dans nos conférences par le Département de l'Instruction publique ne détournât notre attention de ceux qui seront traités à Neuchâtel dans la prochaine réunion des instituteurs de la Suisse romande.

Comme l'*Educateur* l'a annoncé le 15 juin dernier, la question traitée en 1879 par M. Gigandet sera reprise et discutée à Neuchâtel ; de plus, le Congrès de 1881 aura à s'occuper de deux autres questions très importantes, posées en ces termes :

1° *Les examens annuels des écoles sont-ils bien l'expression de l'état éducatif et intellectuel de celles-ci? Quelles réformes y aurait-il à faire?*

2° *L'enseignement secondaire est-il organisé de manière à compléter l'enseignement primaire, sans nuire à ce dernier et de façon à réaliser son programme en donnant une préparation suffisante aux élèves qui se destinent à l'enseignement supérieur?*

De tels sujets, le premier surtout, ne sauraient nous laisser indifférents; aussi espérons-nous que de nombreux rapports seront envoyés avant le *1er avril 1881*, terme fatal fixé par le Comité-directeur, aux rapporteurs généraux ci-après désignés : M. Béguin, instituteur, à Rochefort (Neuchâtel), pour la question des examens, et M. H. Jaccard, professeur à Aigle, pour celle des écoles secondaires.

Veuillez, chers collègues, agréer nos salutations les plus cordiales.

Lausanne, le 24 janvier 1881.

Pour le Comité :
L. Gagnaux.

Différence entre le professorat académique ou universitaire et l'enseignement de l'école normale.

Le ministre de l'instruction publique en France, M. Ferry, a vu avec étonnement que certains maîtres d'écoles normales s'étaient mépris sur la pensée qui a dicté une de ses circulaires et demandaient qu'on les dispensât : 1° de toute surveillance intérieure; 2° de la direction de l'école annexe (c'est-à-dire de ce qu'on appelle un peu ambitieusement en Suisse une école-modèle). M. le ministre déclare qu'en accordant le titre de *professeurs* aux maîtres d'écoles normales, il n'a pas le moins du monde songé à autoriser à *professer* au lieu d'enseigner, à prendre leur modeste classe pour un auditoire et à se croire quittes envers leurs élèves après qu'ils leur auront fait quelques leçons *ex cathedra*... Bien loin de chercher à le distinguer de l'instituteur primaire, le véritable maître de l'école normale doit être dans toute la force du terme un instituteur qui excelle à en former d'autres.

Les journaux scolaires (même congréganistes) de Paris louent M. Ferry et M. Brisson d'avoir arrêté l'épidémie de *la cathedra*.

Le Congrès international de l'Enseignement à Bruxelles.

(Suite du troisième article)

La pratique de l'enseignement, les questions spéciales se rapportant au programme primaire, le système Frœbel, la méthode intuitive, la discipline scolaire, le dessin, l'histoire, etc., etc., tel était le champ immense que la sous-section B avait à parcourir. Les discussions ont toujours été nourries, intéressantes, et l'assistance si considérable, que le

Comité-directeur s'est vu obligé de lui assigner un plus grand local. Voici comment M. Ch. Buls, secrétaire-général du congrès, résume les travaux de cette section dans le rapport lu à la séance de clôture du 21 août :

« Dans la section B, les discussions ont particulièrement porté sur la « première question. (Le système Frœbel, les critiques auxquelles il a « donné lieu, les développements et adaptations dont il est susceptible, « les institutions de jardins d'enfants, et le système appliqué à l'instruc- « tion primaire). D'éminents spécialistes du pays et de l'étranger ont fait « connaître ce qui a été réalisé en vue de résoudre la méthode de Frœbel « et les différentes manières dont on conçoit l'application du système de « l'illustre pédagogue allemand. Cette première culture de l'enfance a « excité un intérêt tel que, en dehors des séances, des groupes de mem- « bres se réunissaient pour demander des explications complémentaires « sur ce qui avait été dit dans les séances. On y est revenu constamment « à propos des autres points à l'ordre du jour. L'école Frœbel tend, en « effet, à devenir la base de l'éducation. L'école proprement dite aura à « s'inspirer de ces procédés. C'est ce qui a été constaté dans les discus- « sions suivantes qui ont particulièrement porté sur l'emploi des mé- « thodes intuitives et les exercices propres à cultiver la mémoire. »

On ne peut résumer mieux l'esprit et les travaux de la première section B, que ne l'a fait l'éminent secrétaire-général. — La discussion sur le système Frœbel a duré trois heures et demie, présidée par M. Gustave Jottrand, membre de la chambre des représentants ; cette séance a laissé à tous ceux qui y ont pris part des souvenirs ineffaçables. Voici ce qu'en écrivait le 24 août, le rédacteur de l'*Indépendance belge*, présent à la séance :

« Entrer dans les détails des observations échangées entre tous les « orateurs, nous mènerait un peu loin. Le point essentiel à mettre en lu- « mière, c'est l'accord qui s'est établi dans l'assemblée sur la nécessité de « faire cesser l'antagonisme actuellement existant entre le jardin d'en- « fants et l'école primaire, de créer un lien entre les deux écoles, de « ménager la transition par l'établissement d'une classe intermédiaire, « que ce soit une section supérieure dans le jardin d'enfants, ou une « section inférieure à l'école primaire. »

Le lendemain c'était le tour de l'enseignement intuitif. Le rapport rédigé avec beaucoup de science par le pieux et intelligent directeur de l'école modèle, M. Sluys, a donné lieu à une discussion très nourrie. M. Sluys a attaqué avec raison les leçons de choses et a résumé ses griefs comme suit : « L'écueil principal à éviter dans l'enseignement in- « tuitif, c'est de le faire dégénérer en *leçons de choses*, dans lesquelles on « parle d'abord sur un objet présent, pour entrer immédiatement dans « des explications et des développements sur des choses que les enfants « n'ont pas observées. — Les leçons de choses sont une application « étroite, incomplète et erronée de l'enseignement intuitif. » — Plusieurs personnes ont pris la parole pour appuyer les critiques fondées du rapporteur. Depuis quelque vingt ans, les leçons de choses sont à la mode et combien peu comprennent de quoi il s'agit. L'auteur de ces lignes a

constaté à maintes reprises l'abus qu'on fait de cet enseignement, et cela tout autant dans les écoles d'outre-Rhin que chez nos voisins de France; sans parler de nos compatriotes de la Suisse allemande. Les leçons de choses, fort en vogue aujourd'hui, on le sait, consistent à faire apprendre par cœur beaucoup de choses, comme autrefois on apprenait beaucoup de mots. Ce ne sont en somme que de simples exercices où l'enfant répète mécaniquement le nom des objets et des parties des objets : dans lesquels le plus souvent on leur offre des dénominations pures au lieu des choses mêmes. Il y a loin, bien loin de la leçon de choses telle qu'elle se donne, en général, à l'intuition. Cette dernière doit au contraire simplifier et réduire la nomenclature tout en étendant le cercle des connaissances de l'enfant. Mais il faut un *manuel*, nous a t-on répondu à Bruxelles, les jeunes instituteurs et institutrices seront toujours incapables d'appliquer l'intuition dans toute son intégrité, et les manuels existants sauf des exceptions partielles, ne valent rien ! Oui, nous pensons aussi qu'il faut un manuel, mais avant de le composer, entendons-nous sur la question même, et cessons d'appeler *intuitifs* ces exercices dans lesquels on ennuie l'enfant à grand renfort de pédantisme, et ne prenons pas de purs exercices de langage pour des exercices des sens.

Caroline PROGLER. (*A suivre.*)

Comment doivent être pratiquées les excursions scolaires.

(Rapport présenté au Congrès international de l'enseignement à Bruxelles.)

La question des excursions scolaires est très complexe ; les excursions, en effet, ne peuvent pas être pratiquées d'après des règles fixes, ou suivant une méthode déterminée ; elles doivent être appropriées aux différents buts qu'elles se proposent, et aux circonstances locales et individuelles au sein desquelles elles se produisent. De là, les formes et les organisations les plus variées.

Comme les différents buts que l'on se propose dans les excursions scolaires exercent une influence prépondérante sur la manière de les pratiquer, je les envisagerai d'abord dans leurs rapports avec ces divers buts. Je dirai ensuite quelques mots sur l'organisation de certains genres d'excursions scolaires.

I.

Les buts que l'on peut se proposer dans une excursion scolaire sont très nombreux ; les principaux sont : la récréation, la santé, la connaissance et l'instruction des enfants. Chacun de ces buts peut-être dominant dans telle excursion que l'on s'est proposée, mais aucun ne devrait y être entièrement étranger.

C'est, en premier lieu, la récréation. L'école est un travail sérieux, qui place l'enfant et même l'adulte sous une discipline ordinaire fatigante. Une détente de temps en temps est salutaire au maître et aux élèves.

Les excursions scolaires ayant essentiellement la récréation pour objet,

conviennent surtout aux écoles de villes, fréquentées régulièrement et durant un maximum d'heures.

Ces écoles devraient, dans la règle, consacrer une après-midi par semaine, ou au moins par quinzaine, à une course dans la campagne. De telles excursions se font sans grande peine pour les maîtres. Les pensionnats, surtout ceux des villes, ont encore un plus grand besoin de ces courses, et l'on ne peut qu'approuver et encourager les promenades journalières qui sont entrées dans les habitudes d'un grand nombre.

Nous avons indiqué, comme un second but, la santé des enfants. On sait aujourd'hui, à n'en pouvoir douter, que l'école engendre un certain nombre de maladies, provenant d'une attitude gênée et contenue qui comprime l'expansion de la vie. De là le besoin impérieux qu'ont les enfants de s'ébattre après l'école. Les moments de récréation, les exercices de gymnastique et les jeux, qui s'unissent de plus en plus à la vie scolaire, répondent à ce besoin de la nature et sont éminemment salutaires à la santé, comme aussi les promenades journalières des pensionnats. Mais ces ébats, ces jeux et ces promenades, tout utiles qu'ils sont, ne remplacent pas une excursion de quelque étendue. Il est bon que, de temps en temps, le corps soit fatigué par une activité plus grande, que les muscles et les poumons prennent un exercice plus accentué. Je tiens de la bouche d'un ancien médecin, que les enfants qui font journellement une course de quelques kilomètres pour aller à l'école, sont plus forts et moins souvent malades que les autres.

Pendant les grandes chaleurs de l'été, les instituteurs des localités à portée d'une forêt ou d'une élévation, devraient y conduire leurs élèves, lorsque la température de la salle d'école, s'élève au-dessus d'un degré déterminé. Si nous sommes bien informés, les règlements scolaires prussiens ordonnent de fermer l'école lorsque la chaleur atteint 20° Réaumur.

Quand les ressources des élèves le permettent, un voyage à pied de quelques jours, en zigzag, suivant la méthode de Tœpfer, le célèbre écrivain genevois, est pour maîtres et élèves un des moyens les plus efficaces pour retremper le corps, et lui rendre les forces perdues dans la vie énervante de l'école.

Les courses scolaires qui réclament un déploiement de forces plus qu'ordinaire, peuvent cependant avoir un côté fâcheux pour les natures faibles ou imprudentes. Il importe donc qu'elles soient conduites avec modération et vigilance. En cette matière, dépasser le but c'est le manquer.

En troisième lieu, les excursions scolaires doivent avoir pour but une étude plus complète du caractère des enfants. La vie disciplinée et, dans une certaine mesure, conventionnelle et mécanique de l'école, ne nous laisse voir l'enfant que sous un certain nombre de faces. Pour le connaître plus à fond, et par conséquent pour être plus capable de le bien diriger, il faut avoir l'occasion de l'observer lorsqu'il jouit de la pleine liberté de ses mouvements. Or, dans une excursion scolaire, l'œil attentif du maître fait bien des observations utiles sur le caractère de ses élèves. Il découvre que tel écolier est peureux, imprévoyant, égoïste ou grossier,

que tel autre est courageux, téméraire, complaisant et poli. Ces découvertes en lui révélant la nature de l'enfant, lui fournissent aussi de nouveaux moyens d'éducation. A ce point de vue donc, les excursions scolaires sont des plus utiles et méritent d'être encouragées.

L'éducateur trouve lui aussi, dans une excursion scolaire, l'occasion de se montrer à ses élèves sous une face moins sombre que celle du magister, et il doit en profiter pour effacer les mauvaises impressions qu'il a pu produire sur eux par la rigueur de sa discipline. Enfin, toute excursion scolaire doit avoir pour but l'instruction des enfants.

Les jeunes enfants, surtout ceux des villes, ont besoin d'être conduits dans la campagne pour y faire connaissance avec les faits élémentaires de la géographie : avec la plaine et les montagnes, avec les vallées et les rivières, avec les forêts et les prairies, et avec bien d'autres objets qu'il faut voir pour s'en faire une idée exacte. Nous avons rencontré des enfants de 12 ans qui ne savaient pas encore ce que c'était qu'une vallée. On en a vu fuir devant un scarabée et avancer la main pour saisir une abeille. La campagne, pour l'enfant de la ville, est un vaste musée dans lequel il peut, sous la direction d'un maître zélé, puiser une foule de notions importantes.

L'enfant de la campagne, en revanche, a besoin d'être conduit dans une ville, surtout dans la capitale, si elle n'est pas trop éloignée. Là, il verra une foule de choses nouvelles qui étendront le cercle de ses idées. Il y pourra voir une cathédrale, un palais, des places publiques, des monuments, des quais, des boulevards, de splendides magasins, des musées, un jardin zoologique, et bien d'autres choses nouvelles et intéressantes pour lui.

Plusieurs instituteurs, surtout en Allemagne, donnent à leurs excursions scolaires un but industriel ou technique, en visitant des établissements industriels.

Nous avons toujours vu que les enfants s'intéressent vivement à voir travailler des hommes et des machines dans les usines et dans les fabriques. Il y a là, pour eux, un genre d'instruction utile, que l'on devrait leur procurer plus souvent qu'on ne le fait. Un certain nombre de localités l'ont fait entrer dans le programme de leurs écoles.

Enfin, dans les pays riches en beaux paysages, on profitera des beautés naturelles, non-seulement pour étendre la connaissance de sa patrie, mais aussi pour développer dans le cœur des enfants ou des jeunes gens le sentiment du beau ou de l'infini. L'animation d'un port de mer, les flots bruyants de l'Océan, le cours d'un grand fleuve, les cimes élancées des hautes montagnes, le bruit des torrents et des avalanches, remplissent l'âme de sentiments nouveaux : elle est saisie ou remuée, et souvent elle adore sous les impressions que font sur elle les merveilles du Créateur.

Ces sentiments et ces émotions qui agrandissent l'âme ont besoin d'être cultivés. Il faut y être rendu attentif pour y devenir sensible. Il en est des beautés de la nature comme de celles de l'art. on ne les découvre pas du premier coup. Des jeunes gens qui traversaient pour la première fois le ravissant lac de Lucerne, se sont endormis sur le pont du bateau à va-

peur, ou descendus sont dans le salon pour en admirer les dorures et y savourer le goût de la bière. Nous en avons vu au sommet du Righi, la reine de nos montagnes, s'amuser devant un banc de joujoux, plutôt que de profiter de l'unique occasion peut-être en leur vie, de contempler l'un des plus ravissants panoramas du monde: des lacs bleus resplendissant à 1400 mètres au-dessous de vos pas; des villages aux toits rouges épars sur la verdure des prairies; des lointains vaporeux et des sommets couverts de neige, s'élancer au-dessus d'autres montagnes qui leur servent de piédestal!

Un moyen propre à développer chez les enfants et les jeunes gens les sentiments esthétiques et religieux que font naître les beautés naturelles, consiste à chanter ou à lire en face d'une scène de la nature, une poésie qu'elle a inspirée. Dans la forêt, on chantera la forêt et ses mystères; dans la prairie, les fleurs et les insectes bourdonnants; sur les bords d'un fleuve, les ondes au cours majestueux. Mais la grande poésie de la nature, c'est sur les sommets des Alpes, au lever du jour, qu'il faut aller la cueillir. C'est alors que l'on chante avec émotion des strophes comme celles-ci:

1. Salut, glaciers sublimes,
Vous qui touchez aux cieux,
Nous gravissons vos cimes
Avec un cœur joyeux.
La neige se colore,
L'air est pur, l'air est frais,
Allons chercher l'aurore
Sur les plus hauts sommets.

2. Sur ces hauteurs tranquilles,
Le chamois broute en paix;
Le bruit lointain des villes
Ne l'atteignit jamais.
C'est ici qu'on oublie,
La terre et ses douleurs!
C'est ici la patrie
De tous les nobles cœurs.

La poésie religieuse, elle aussi, grandit en présence d'un tel tableau. Nulle part ces paroles du Roi-prophète ne nous ont paru aussi sublimes et n'ont été écoutées avec plus de recueillement:

Eternel, mon Dieu, tu es infiniment grand,
Tu es revêtu d'éclat et de magnificence!
Les montagnes se sont élevées et les vallées se sont abaissées
Au lieu que tu leur avais fixé!
Tu conduis les sources dans les torrents
Qui coulent entre les montagnes;
Elles abreuvent tous les animaux des champs;
Les bêtes sauvages y étanchent leur soif;
Les oiseaux du ciel habitent sur leurs bords
Et font résonner leur voix parmi les rameaux!
Que la gloire de l'Eternel subsiste à jamais!
Que l'Eternel se réjouisse de ses œuvres. (1)

Des chants et des lectures faites ainsi à la vue des tableaux qui les ont inspirés, font plus pour le développement des sentiments poétiques et religieux que bien des leçons données entre les quatre murs d'une classe.

Je passe sous silence les excursions faites dans la compagnie d'un professeur, pour étudier les terrains, la flore ou la faune d'une contrée,

(1) Version de M. Segond.

attendu que ces courses me paraissent sortir de mon sujet, et je termine en donnant encore quelques indications sur la manière d'organiser certaines excursions scolaires. Jules PAROZ. (*A suivre.*)

NÉCROLOGIE

M. Larsche, professeur au Collège latin.

Nous recevons d'un collègue et ami de M. le professeur Larsche, décédé dernièrement, les lignes suivantes que nous nous empressons de reproduire comme un témoignage de regret à celui qui fut aussi à certains égards notre confrère et collègue.

« M. Henri Larsche, né à Neuchâtel en 1810, avait fait des études de théologie à la suite desquelles il reçut la consécration au saint ministère à l'âge de 24 ans. Il était donc pasteur; mais l'adage latin se réalisa en lui plus qu'en tout autre : *Trahit sua quemque voluptas.* Quoique M. Larsche ait laissé à Couvet, paroisse qu'il a desservie pendant quatre ans, un excellent souvenir de son activité pastorale, quoiqu'il y ait déployé toutes les qualités d'un pasteur dévoué, cependant nous inclinons à croire que sa vocation la plus prononcée fut de tout temps celle de l'enseignement, et, soit à l'étranger, soit dans sa patrie, nous le voyons consacrer ses forces et ses talents à l'instruction de la jeunesse.

Nous ne croyons pas trop dire en affirmant que tous les élèves qui ont reçu son enseignement garderont un souvenir reconnaissant de leur ancien professeur. M. Larsche, comme chacun de nous, avait ses sympathies et ses admirations. Sa grande admiration littéraire était le siècle de Louis XIV, et sa grande sympathie pédagogique était le bon Rollin. Quoi de plus naturel que cette sympathie? M. Larsche ne rappelait-il pas à chacun, par sa bonhomie affectueuse, par son absence de prétentions, ce bon Rollin qui, lui aussi, émiettait les bords du vase de la science et ne craignait pas d'égayer le précepte par une anecdote qui, en détendant les nerfs de l'élève, lui permettait de passer d'un pied plus léger sur les broussailles du rudiment? Bonté, dévouement au devoir et amour de la vocation, tels sont les sentiments qui ont toujours guidé M. Larsche dans l'accomplissement de sa tâche. Nous ne pouvons mieux terminer cette courte notice biographique qu'en rappelant les quelques paroles qu'en sa qualité de représentant du corps enseignant du Collège latin, M. l'inspecteur Victor Humbert adressait, le jour de l'ensevelissement, au fils du défunt :

« Monsieur,

« Les collègues de M. votre père, professeurs du Collège latin, m'ont « chargé de vous exprimer toute la part qu'ils prennent au deuil qui vient « de frapper votre famille, et c'est avec un vif empressement que je « m'acquitte en ce moment de ce devoir envers celui que j'ose appeler « un vieil et respectable ami.

« Les relations journalières que nous avons entretenues depuis des « années avec M. votre père, la similitude de nos occupations et de nos « travaux nous avait singulièrement rapprochés de lui; mais plus et « mieux que tout cela, les qualités aimables et affectueuses de M. Lars- « che, l'aménité de son caractère, lui avaient concilié le respect affec- « tueux de nous tous.

« Après une vie de labeur et de dévouement, il nous a quittés pour « un monde meilleur; mais nous ne nous séparerons pas de lui sans ex- « primer le vœu que l'amour de la jeunesse qui le caractérisait à un si « haut degré et son amabilité dans ses relations avec ses collègues soient « pour chacun de nous un enseignement et un modèle durable. »

M. Frédéric Jacot, instituteur.

Dans les premiers jours de janvier, un grand nombre d'anciens élèves, d'amis et de collègues de M. Jacot accompagnaient à sa dernière demeure la dépouille mortelle de cet instituteur émérite, décédé à Colombier dans sa 78e année, après une semaine de maladie.

Hommage spontané, justement rendu à la mémoire d'un homme de bien, témoignage de sympathie donné à la famille affligée par une population tout entière! — Me sera-t-il permis de m'y associer, un peu tard à mon gré, en résumant rapidement la carrière si belle, si bien remplie de ce vénérable ami?

Né aux Prises-de-Montmollin, il y passa son enfance; travaillant aux champs en été avec sa famille, il suivait en hiver l'école de l'endroit. Son dernier semestre de classe, il eut le privilège de le faire à Corcelles, sous les soins d'un instituteur excellent, M. Chable, ancien élève de Fellenberg. Son goût le portait vers l'enseignement. Il y débuta comme sous-maître; son bagage scientifique ne pouvait être considérable, mais il possédait l'instrument qui lui permettrait de l'accroître incessamment : un corps sain et vigoureux, une intelligence ouverte, le goût du travail et le désir de s'instruire. En outre, jeune homme non moins modeste qu'intelligent, M. Jacot sut profiter pendant son séjour à la Chaux-du-Milieu, où il fut instituteur dès l'âge de 22 ans, des directions, des leçons de trois pasteurs amis des écoles, MM. Jeanneret, Andrié et Reynier, ce dernier, mathématicien de mérite. Rien d'étonnant, dès lors, si M. Jacot gagna promptement la confiance et l'amitié de ses élèves et de la jeunesse entière à la demande de laquelle il ouvrit le soir une classe d'adultes. Il en sortit plusieurs instituteurs bien qualifiés. Les électeurs, appréciant son caractère et son dévouement à la chose publique, lui décernèrent le mandat de député au Corps législatif. Enfin, c'est à la Chaux-du-Milieu que M. Jacot épousa la femme dévouée qui vient de lui fermer les yeux après l'avoir entouré de soins et d'affection pendant cinquante-deux années d'heureux mariage.

Mais on ne vit pas de sentiments, si précieux soient-ils. Le minime traitement du maître devenait insuffisant. Il se présenta à Colombier, poste mieux rétribué et vacant. Après examen, il eut l'avantage d'être choisi sur onze candidats. C'est alors que commença la période la plus longue et la plus importante de sa carrière pédagogique. Ceux-là seulement qui ont dirigé une école de campagne nombreuse, composée d'élèves de tout âge, auxquels s'ajoutent des jeunes gens de la Suisse allemande parfois avancés et de futurs instituteurs, — comme à Colombier avant la fondation d'une école secondaire, — ceux-là comprennent ce qu'il faut d'instruction et de savoir-faire pour mener à bien une pareille entreprise. M. Jacot se montra à la hauteur de cette tâche difficile. Pendant trente-deux années, il la remplit avec fidélité et succès.

Son enseignement nourri se distinguait par la clarté et la solidité. Membre zélé et assidu des conférences d'instituteurs, il se fit aimer de tous ses collègues. L'affabilité du ton et la modération du langage s'alliaient en lui, chose remarquable, à un attachement invincible aux principes qu'il croyait vrais. Le fonds des régents le compta parmi ses fondateurs et, à plus d'une reprise, parmi ses administrateurs. Retiré de l'enseignement depuis dix-neuf ans, il revenait avec plaisir aux travaux de sa jeunesse et suivait en même temps avec sollicitude la marche des écoles en qualité de membre de la Commission d'éducation. Il les visita une dernière fois avant de tomber malade. Il remplit de même jusqu'à sa fin les fonctions d'ancien d'église. Une piété sincère et sans ostentation le soutint dans les luttes et les difficultés de sa carrière laborieuse, couronnée par une mort chrétienne. Confiant dans l'amour de son Sauveur, il s'endormît dans une paix profonde.

« La mémoire du juste est en bénédiction. » Auguste SOGUEL.

BIBLIOGRAPHIE

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE GÉOLOGIE, par *A. Jaccard*, professeur à l'Académie de Neuchâtel. Cahiers lithographiés de 110 pages in-4°. Au Locle, chez l'auteur.

On a publié, depuis quelques années, un grand nombre de traités de géologie, les uns, plus scientifiques, destinés à résumer les faits acquis, les autres, plus élémentaires, rentrant dans la catégorie des livres de vulgarisation. Ni les uns ni les autres ne répondaient à ce but que nous devons nous proposer tout d'abord, l'étude de notre pays, la connaissance du sol sur lequel nous habitons, sur lequel s'agitent nos destinées. Le travail de M. Jaccard, que nous annonçons aujourd'hui, paraît répondre à ce désir de connaître qui est à la base de la pédagogie. C'est de la science apprise à l'école de la nature par des observations personnelles nombreuses et persévérantes, bien plutôt que par l'audition de livres académiques ou universitaires. Tout naturellement ces notions sont encadrées dans un plan systématique, gradué. Ainsi la première partie renferme ces éléments essentiels qui sont comme une introduction à la science, la géographie physique, la zoologie au point de vue géologique. La seconde partie est plus scientifique et la lecture pourra en rebuter le lecteur. Enrevanche, il trouvera dans la troisième partie un résumé des connaissances acquises sur les transformations successives de la vie organique et du monde physique, principalement au point de vue du passé de notre pays. Ces dernières pages forment comme une transition de la géologie à l'archéologie des temps préhistoriques ou des quatre âges de la pierre brute, de la pierre polie, du bronze, du fer, étudiée spécialement dans la cinquantième leçon.

Nous avons parcouru avec un réel intérêt cette publication du laborieux et sagace observateur. Les figures dont ce savant ouvrage est accompagné et illustré en quelque sorte ajoutent beaucoup à son utilité, en facilitant l'intelligence du texte, rendu ainsi parlant ou *intuitif*.

Nous appelons l'attention de ceux de nos lecteurs qui s'intéressent au chant choral — et ils sont nombreux — sur la collection de vingt chœurs, publiés spécialement pour les sociétés de chant de la Suisse romande, par M. H. Giroud, de Ste-Croix, et dont l'annonce paraît aujourd'hui dans nos colonnes.

Cette collection n'a pas seulement un intérêt artistique, mais patriotique, et, à ce titre, elle a droit aux encouragements et à la sympathie de tous. En effet, si nous voulons voir se créer dans la Suisse romande une littérature musicale qui nous soit propre, qui nous dispense des emprunts et des traductions dont nous avons vécu jusqu'ici, il faut donner notre appui et nos sympathies à ceux qui travaillent à cette œuvre. C'est à ce titre que nous recommandons vivement la collection de M. H. Giroud, qui, du reste, se recommande elle-même soit au point de vue musical, soit par l'heureux choix des sujets de chacun de ces vingt chœurs, soit enfin par les prix si réduits des nouvelles éditions publiées. (Voir aux annonces.)

Ephémérides pédagogiques.

Naissances. FÉVRIER.

3 1810. Spiess (Adolphe), propagateur de la gymnastique, né à Darmstadt, mort dans cette ville, le 9 mai 1858.

9 1796. Neuhaus (Charles), né à Neuchâtel, avoyer de l'Etat de Berne, principal fondateur de l'université de Berne et co-fondateur avec Thurmann et Stockmar de l'école normale du Jura bernois, mort à Bienne.

14 1497. Mélanchton (Philippe Schwarzerd), le *précepteur de la Germanie*, comme on l'appelait, né à Bretten (Palatinat), mort à Wittenberg le 19 avril 1560.

15 1759. Wolf, Fréd.-Aug. fondateur d'un corps enseignant philologique indépendant et père de la critique historique, né à Heinrode près Nordhausen, mort le 8 août 1824.

17 1798. Beneke Fréd.-Ed., théoricien savant de l'éducation, né à Berlin et disparu le 1er mars 1854 dans les eaux de la Sprée, où on ne retrouva son cadavre qu'en 1856.

17 1799. Tœpfer (Rodolphe), chef d'institution à Genève, où il était né et où il est mort le 8 juin 1846; auteur des *Voyages en zig-zag* et de la *Bibliothèque de mon oncle*.

18 1819. Grunholzer (Henri), né à Trogen et mort à Uster, le 18 juillet 1872, pédagogue et démocrate-socialiste.

28 1533. Montaigne (Michel de), né au château de ce nom, dans le Périgord, et mort au même lieu le 13 septembre 1592, auteur des *Essais* et précurseur de J.-J. Rousseau par ses maximes pédagogiques.

Morts.

2 1446. Vittorin Rambaldoni, de Feltre, le fondateur de la *Maison joyeuse*, le premier des pédagogues italiens et des éducateurs de l'âge moderne, né à Feltre en 1378 et mort à Mantoue.

4 876. Raban Maur, abbé de Fulda, archevêque de Mayence, né dans cette ville et mort au même lieu; le premier des instituteurs allemands.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

Dictée pour le degré supérieur.

LA TOURAINE.

Quelqu'un de vous connaît-il cette partie de la France que l'on a surnommée la Touraine? ce pays dont l'atmosphère est si pure et dont les plaines embaumées et verdoyantes sont arrosées par un grand fleuve? Si vous les avez traversées dans les mois brillants de l'été, vous aurez suivi longtemps la Loire avec enchantement et vous aurez regretté de ne pouvoir désigner, entre les deux rives, celle où vous aimeriez que votre demeure fût établie, pour que vous y oubliiez les hommes.

Lorsqu'on accompagne les flots jaunes et lents du beau fleuve, quels qu'en soient les méandres et les sinuosités, rarement se perdent les regards dans les riants détails de la rive droite. Des vallons peuplés de jolies maisons blanches qu'entourent des bosquets; des coteaux jaunis par les vignes ou blanchis par les fleurs de cerisier; de vieux murs couverts de chèvrefeuilles naissants; des jardins de roses d'où s'élancent tout à coup des tours antiques, et mûres pour la destruction.... cet aspect, ce paysage, ces sites divers, tout rappelle au voyageur la fécondité de la terre où l'ont porté ses pas et qu'ont tant de fois illustrée les œuvres de ses industrieux habitants. Rien ne leur a été inutile: il semblerait que, dans leur amour de cette belle patrie, seule province de France que n'ont jamais occupée les armées étrangères, ils se fussent efforcés à ne pas perdre le moindre pouce de terrain, le plus léger grain de son sable. Vous croyez que cette vieille tour à demi démolie n'est habitée que par des chats-huants et autres oiseaux de nuit? Détrompez-vous; au bruit de vos voitures lancées à fond de train, la figure souriante d'une jeune fille aux traits épanouis sort des touffes d'un lierre poudreux qu'ont blanchi les amas de poussière de la route. Quand vous aurez gravi des coteaux hérissés de raisins, des bouffées de fumée blanche vous avertiront qu'une cheminée se trouve à vos pieds. Là, les rochers mêmes ont été de tout temps habités; là, des familles de vignerons, qui ne se sont jamais décidées à quitter ce pays, ont depuis des siècles respiré dans des souterrains profonds, abritées pendant la nuit par la terre nourricière que, durant le jour, elles ont laborieusement cultivée. L'encens que dégage leur foyer semble retourner à cette mère qui l'alimente.

COMPOSITION

EXERCICE D'IMITATION (*degré moyen*).

(D'après l'*Ecole primaire.*)

LE PETIT VOLEUR DE POMMES.

(*Modèle.*)

Ernest s'amusait seul près d'un verger. Les arbres de ce verger étaient chargés de fruits. Les belles pommes rouges excitaient vivement la convoitise d'Ernest. Il résolut de s'en approprier quelques-unes.

Ernest pratiqua aussitôt une ouverture dans le pied de la haie. Il entra dans le verger. En un instant, il eut rempli toutes ses poches de pommes. Tout à coup, Ernest aperçut le propriétaire du verger. Il courut à toutes jambes vers le trou de la haie. Il essaya en vain d'y passer de nouveau. Les pommes volées l'arrêtèrent au passage.

Ernest eut beau supplier. Il dut rendre les pommes volées. En outre, il reçut le châtiment de sa mauvaise action.

Le bien mal acquis attire toujours quelque châtiment.

Remarques du maître. — Cette composition est une *narration*, c'est-à-dire l'exposé d'un *fait* et des *circonstances* qui l'ont *précédé*, *accompagné* et *suivi*.

Le fait raconté est ici *un vol de pommes*.

On raconte en premier lieu les *circonstances qui ont précédé le vol*, c'est-à-dire comment Ernest fut amené à le commettre.

On raconte en second lieu les *circonstances qui ont accompagné le vol*.

On raconte en troisième lieu *les circonstances qui ont suivi le vol*.

Enfin, on tire une *conclusion*, une *morale* du fait raconté.

SUJET A IMITER : *Le renard voleur de poules.*

Degré supérieur.

VOYAGE AUTOUR DE MA CLASSE.

(D'après l'*Education*).

Conseils et sommaire. — Supposez que vous êtes arrivé le premier en classe ; vous voulez étudier, repasser vos tâches, comme on dit, mais cela ne va pas. Vous vous rappelez Magellan qui fit le premier voyage autour du monde et vous vous proposez, à votre tour, de faire le voyage autour de votre classe. Vous faites vos réflexions à propos de la *porte*, des *bancs* des élèves, du *pupitre* du maître, du *tableau noir* et de la *carte géographique muette*. Vous vous en tenez à ces cinq points. Style enjoué et rapide.

Développement à lire. comme terme de comparaison, après que les élèves ont remis leur travail.

Comment ! Il n'est que sept heures un quart ! Le maître n'est pas encore à son estrade ! Tous les bancs de l'école sont vides ! Je suis arrivé le premier ! Par quel miracle un pareil événement a-t-il pu s'accomplir ? — Ah ! c'est que mes parents sont partis aujourd'hui de grand matin, et ils m'ont envoyé à l'école plus tôt que de coutume, en me recommandant de m'asseoir à ma place et d'étudier mes leçons. — Etudier ! c'est plus facile à dire qu'à faire. Enfin, essayons ! — *La conjonction est un mot invariable qui sert à lier les parties semblables d'une même proposition ou deux propositions différentes : J'étudie la géographie* et *l'histoire ; la raison veut* que *les enfants obéissent à leurs parents.* — Et *et* que *sont des conjonctions.* — Je ne dis pas le contraire, mais cela n'est pas amusant. Faisons autre chose : je suis seul, et, puisque Magellan a fait le tour du monde, je puis bien entreprendre *un voyage autour de ma classe.*

D'abord, voici la *porte d'entrée*, si aimable quand nous sortons de l'école pour aller nous ébattre dans la cour ou rentrer chez nos parents, si maussade quand il faut abandonner le jeu pour l'étude ou la leçon, si impitoyable lorsque le maître nous a infligé une retenue, si épaisse quand nous voulons savoir ce qui se passe de l'autre côté. Décidément, porte, mon amie, tu n'es une amie que deux ou trois fois par jour.

A deux pas au plus s'échelonnent les *bancs-pupitres*, les fauteuils de l'écolier. Ah ! que votre siége est dur ! ce n'est pas là certainement le lit douillet de la fauvette et du pinson, aussi chante-t-on sous la ramure et dans les buissons, tandis que l'on bâille quelquefois dans notre demeure. Toutefois, je le reconnais, je le proclame même, vous cessez d'être durs quand nous suivons attentivement la démonstration du maître, ou lorsque nous appliquons tout notre esprit à l'étude d'une leçon difficile.

En face de moi se dresse le *tableau noir*, terreur des écoliers qui n'ont pas suivi les explications du maître ou qui n'ont pas su trouver la solution d'un problème compliqué; ici, l'ignorance, l'étourderie et la paresse sont publiquement révélées. Pauvre tableau ! si tu pouvais retenir et parler, comme tu amuserais ton auditoire, en lui révélant les barbarismes, les solécismes et les cercles vicieux de trois générations d'écoliers turbulents!

Plus loin s'étend la *carte muette de la France*. Tu es bien nommée, malheureuse carte ; tu ne dis pas le moindre mot au pauvre écolier qui t'interroge et balbutie. Te rappelles-tu mon supplice de la semaine passée, quand le maître me demandait la description du bassin de la Loire, en commençant par la ceinture ? Tu nous montres bien la ceinture du bassin, mais tu ne dis point de quoi elle se compose ; tu nous figures admirablement le lit des cours d'eau, mais tu ne révèles ni leurs noms, ni ceux des départements et des villes ; tu es un auxiliaire, mais seulement pour ceux qui ont étudié leurs leçons, tu n'es l'amie que des enfants laborieux.

MATHÉMATIQUES.

Problèmes pour les sociétaires.

a) Pour les instituteurs :

XXI. Trois amateurs jouent ensemble au billard. Il est convenu que, pour chaque partie, le perdant payera 20 centimes à chacun des deux autres, et 10 centimes pour frais de billard. A la fin du jeu, et avant le règlement des frais de billard, le premier gagnait fr. 7, le deuxième perdait fr. 2.60 et le troisième perdait fr. 4.40. Etant donné de plus que le deuxième a perdu trois fois autant de parties que le premier, on demande ce que chacun des joueurs doit pour frais de billard ?

Proposé par M. H. Kamm, à Lausanne.

XXII. *Théorème à démontrer*. Si 4 nombres forment une progression par différence dont la raison est $2n$, en ajoutant $16n^4$ au produit de ces 4 nombres, on obtient un carré parfait.

XXIII. *Théorème à démontrer*. En ajoutant 1 au produit de 4 nombres entiers consécutifs, on obtient un carré parfait.

Proposés par M. P.-E. Barbezat, directeur des écoles de Neuchâtel.

b) Pour les institutrices :

21. Une pièce de 5 francs, usée par le frottement, a perdu les $\frac{3}{50}$ de son poids légal. Combien a-t-elle perdu de sa valeur ?

22. On veut payer fr. 96 avec 30 pièces d'argent de fr. 5 et de fr. 2. Combien de pièces de chaque sorte faut-il prendre ?

Réponses aux Questions du N° 2, pages 31 et 32.

XIX. L'enfant a acheté 20 oranges et il a dépensé fr. 3.

XX. Le volume de l'air compris entre la sphère et le cône est égal à 942 centimètres cubes et 480 millimètres cubes.

19. L'habillement a une valeur de fr. 90.

20. Le nombre 240 a 20 diviseurs. — Pour déterminer la quantité de diviseurs qu'a un nombre entier, on fait le produit des exposants des facteurs premiers de ce nombre, chaque exposant étant augmenté d'une unité.

Solutions exactes :

XIX et XX. MM. E. Charbonnier, Ferlens ; P. Droz, Travers ; C. Gauchat, Cortaillod ; G.-E. Perret, St-Blaise ; G. Bünzli, Coffrane.

XIX. MM. L.-E. Metthez, Noirmont ; E. Pelet, Renens ; Crottaz, Daillens ; P. Maillefer, Couvet ; une abonnée du Locle et Mlle I. Challandes, Fontaines.

XX. M. C. Farine, Montfaucon.

19 et 20. Mlles E. Gabus, Locle ; M. Boullotte, Oran ; Mme E. Addor, Mauborget ; une abonnée du Locle et une abonnée de Roche.

20. Mlles L. M., Locle ; I. Challandes, Fontaines.

Obs. M. A. Mottier, Sugiez, nous a fait parvenir une démonstration correcte du théorème N° XVIII.

Solution du problème XIX :

Soient x le nombre d'oranges et y le prix de chacune d'elles, l'argent dépensé sera xy ; nous aurons les équations suivantes :

$$(x+5)(y-0{,}03) = xy$$
$$(x-5)(y+0{,}05) = xy$$

d'où

$$5y - 0{,}03x = 0{,}15$$
$$-5y + 0{,}05x = 0{,}25$$
$$0{,}02x = 0{,}40$$
$$x = 20$$

On trouve ensuite : $y=0{,}15$ et $xy=3$ francs.

C. Gauchat, Cortaillod.

Solution du problème XX :

Soient OB l'axe du vase, A le point de contact de la sphère, O le centre de la sphère et AC la perpendiculaire abaissée du point A sur l'axe OB. — Le volume demandé sera égal à la somme des cônes ayant $\pi \overline{AC}^2$ pour base commune et OB pour hauteur totale, diminuée du secteur sphérique engendré par OAM (OM étant le rayon de la sphère, suivant l'axe OB).

Le triangle rectangle OAB donne :

$$\overline{OB}^2 = 20^2 + 15^2 = 625$$

$$OB = \sqrt{625} = 25 \text{ cm.}$$

Cherchons encore AC, puis CM hauteur de la calotte :

$$\frac{OC}{AO} = \frac{AO}{OB}; \quad \frac{\overline{AO}^2}{OB} = OC = \frac{225}{25} = 9 \text{ cm.}$$

Si OC = 9 cm., CM = 15 — 9 = 6 cm.

Nous savons en outre que $\frac{AC}{OC} = \frac{CM}{AC}$

$$\text{d'où } \overline{AC}^2 = OC \times CM = 144$$

$$\text{et } AC = 12 \text{ cm.}$$

Volume des deux cônes $= \pi\, 12^2 \times \frac{25}{3} = 3769^{cm^3},920.$

Volume du secteur = surf. de la calotte $\times \frac{R}{3}$

Surface de la calotte $= 2\pi R \times h = 2\pi \times 15 \times 6.$

Volume du secteur $= 2\pi \times 15 \times 6 \times 5 = 2827^{cm^3},440.$

Volume de l'espace compris entre la sphère et le fond du vase

$$= 3769,920 - 2827,440 = 942^{cm^3},480.$$

G.-E. Perret, St-Blaise

Problèmes pour les élèves :

1. Une société a fait un emprunt de 12850 fr. Le 1er mois, ses opérations ont donné un bénéfice de 385 fr., le 2e mois 418 fr., le 3e 530 fr., le 4e 697 fr., le 5e 864 fr. et le 6e 1089 fr. Elle consacre ces bénéfices au remboursement d'une partie de sa dette; combien devra-t-elle encore ? — *Réponse : 8867 fr.*

2. Dans une fabrique on emploie 289 hommes, 167 femmes et 88 enfants. Les hommes reçoivent 4 fr. par jour, les femmes 3 fr. et les enfants 1 fr. Le chef de la fabrique a dépensé 2.628.549 fr. pour l'achat des matières premières, des machines, et pour les frais divers d'exploitation, non compris le salaire des ouvriers. La vente des objets manufacturés lui a rapporté 3.173.128 fr. Que lui restera-t-il comme bénéfice net de l'année, après avoir payé ses ouvriers, sachant que la fabrique a fonctionné pendant 294 jours ? — *Réponse : 31,549 fr.*

3. Un épicier a acheté un sac de café de 75 kg pour la somme de fr. 135,50. Il revend ce café fr. 2,80 le kg. Quel bénéfice fera-t-il, dans la supposition qu'il aura 1 kg 750 gr. de déchet ? — *Réponse : fr. 69,60.*

4. On a acheté 25 pièces de rubans, de 50 mètres chacune, pour la somme de 1000 fr. Combien faut-il revendre le mètre de ces rubans pour gagner fr. 28,81 par pièce, sachant qu'en détaillant on perd 85 centimètres sur la pièce ? — *Réponse : fr. 1,40 le mètre.*